estimait un véritable régal d'entendre, par exemple, les deux frères de Langottière. Ces académies durèrent jusqu'en 1842 (1).

Faute d'une autre grande salle, on prit aussi l'habitude de proclamer publiquement, chaque semaine, les notes des écoliers au réfectoire. Ceux qui laisseront leurs Mémoires diront sans doute que là, non seulement ils eurent, comme tel illustre écrivain, révélation de la beauté, mais encore de la justice. L'esthétique et la vérité les empêcheront sans doute d'ajouter : et de l'art culinaire. Après avoir raconté la séance académique du 30 décembre 1836, un témoin dit avec indignation : « Dîner fort beau, peut-être, pour la table des maîtres et des invités, mais pour lequel on avait oublié les élèves qui furent obligés de se contenter de morue et de pois!! » — C'était un vendredi. — Et le chroniqueur ajoute : · Pendant le dîner : plusieurs chansons adressées à M. Mongazon et chantées par un élève accompagné d'un professeur jouant d'un instrument, violon ou clarinette; chants de Vive Urbain, redits

par la musique. Aprês dinér : promenade. » (2).

Ces fêtes mirent la jeunesse en belle humeur; il se produisit des désordres. Tentés, à ce qu'il paraît, par l'extrême facilité des sorties frauduleuses, quatre élèves allèrent en ville le soir. Aucune cloture ne devait encore d'ici longtemps fermer la maison. On chassa les délinquants. Parents, élèves, maîtres se plai-gnirent hautement. Ce fut un concert de murmures. A ce malaise et à ce mécontentement général se joignit un autre mal qui menaça d'amener une entière ruine. L'autorité morale de M. Lambert s'annula auprès des maîtres; il n'y eut plus de direction, plus d'unité, plus de subordination. Bientôt il se manifesta parmi les élèves un mauvais esprit qui donna beaucoup d'embarras a M. Boutreux, qu'on s'avisa de créer préfet de surveillance (3), en le déchargeant de sa classe de rhétorique. « C'était, raconte un témoin, l'homme le plus incapable de remplir une semblable fonction. Et puis, n'était-il pas cruel d'obliger un vénérable vieillard à surveiller les allées et venues des élèves? Nous-mêmes — quoique cet âge soit sans pitié — nous souffrions de le voir venir au milieu de nos rangs, son chapeau à la main, exerçant consciencieusement, même par les plus grands froids, le rôle qui lui était assigné (4). >

Pour sortir de cette situation, on dut songer à nommer un nouveau supérieur. La pensée se porta tout naturellement sur le curé de Saumur, M. Bernier. Elève de M. Mongazon, qui lui témoigna une estime et une affection toutes particulières, il avait été, de 1818 à 1821, l'un de ses collaborateurs les plus appréciés. Il ne

<sup>(1)</sup> Le « Registre d'Honneur des académiciens » de 1837 à 1839 conserve des compositions de MM. Louis Branchereau, Isidore Dessepme, du cours IV; Emile Bissey, Edouard Bournier, Henri Logerais, Joseph Marçay, Ludovic de Terves, du cours V; Victor Boutillier-Saint-André, Cyprien Debrais, Victor Genevier, Pierre Sigogne, du cours VI; Charles Garin, Eugène Goupil, Alphonse et Charles de Langottière, Charles Lebcuf, Georges Ollivier, du cours VII; Charles Lebcuf, Georges Ollivier, du cours VII; Lean-Baptiste Barthélemy, Alphonse Cesbron, Jules Chollet, Edmond de Contades, Emile de Cougny, Jean-Baptiste Leblanc, Ambroise Matignon, Aristide Thouet, du cours VIII; Thouet, du cours VIII.
(2) Notes de M. Herbault.
(3) Mémoire cité.

<sup>(4)</sup> M. Louis Branchereau, élève de philosophie.